## INDEX FEMMES / HOMMES - BOUYGUES CONSTRUCTION - 2024

Effectifs	Société	Note finale	Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5
	BY CONSTRUCTION	89	39	20	10	15	5
	BOUYGUES BAT IDF	81	36	20	10	15	0
	BBCSO	87	37	20	15	15	0
	BBGO	80	35	20	10	15	0
	BBNE	92	37	20	15	15	5
	BBSE	87	37	20	15	15	0
	BOUYGUES TP	85	35	20	15	15	0
	BCEN*	79	37	20	5	NC	5
	BY TP REGIONS France	84	34	20	15	15	0
	BOUYGUES BAT INT*	81	29	20	15	NC	5
	BYCN IT	93	38	20	15	15	5
	BY CN MATERIEL	83	38	20	5	15	5
	UES LINKCITY	84	34	20	15	15	0
> 50	BYCN PURCHASING	95	40	35		15	5
&	Brézillon	90	40	35		15	0
< 250	ELAN	94	39	3	35	15	5

<sup>\*</sup>chiffre recalculé sur une base 100

Conformément aux dispositions de la loi RIXAIN, les entreprises qui ont une note inférieure à 85 points fixent leurs objectifs de progression et les actions associées dans le cadre de l'Accord Ambition Mixité Femmes Hommes et s'articulent autour des axes suivants : Rémunérations/ Promotions / Formations / Recrutements / Relations écoles. Pour l'ensemble des indicateurs de l'INDEX dont la note maximale n'a pas été atteinte, la cible est la note maximale. Le suivi de ces objectifs de progression et des actions est réalisé dans le cadre des échanges avec les partenaires sociaux et plus précisément lors de la Commission égalité professionnelle et du Comité Social et Économique.